

Ch@rte informatique



Pour avoir accès aux ressources informatiques, je dois respecter certaines règles :

1. Je prends soin du matériel informatique mis à ma disposition.
2. L'accès à Internet est un privilège et non pas un droit. A ce titre, tout utilisateur ne respectant pas le présent code de conduite pourra se voir retirer l'autorisation d'accès au réseau depuis le site de l'école.
3. Aucun accès à Internet n'est autorisé sans la présence d'un enseignant dans la salle.
4. Internet doit être utilisé à des fins de recherches éducatives et informatives.
5. Je ne suis pas autorisé dans le cadre scolaire :
 - à accéder à des forums et aux réseaux sociaux*
 - à accéder aux chat rooms*
 - à rechercher des contenus érotiques, pornographiques ou incitant à la haine, à la violence.

Si j'ouvre par mégarde un tel site ou des images qui me dérangent, j'avertis immédiatement mon enseignant.

6. Je ne donne jamais des informations privées sur moi ou sur d'autres personnes, comme :



- un nom
- une adresse
- un numéro de téléphone
- un mot de passe
- un e-mail*

7. Je reste poli et courtois, même derrière le clavier et l'écran.
8. Une information trouvée sur Internet n'est pas forcément exacte. Je consulte d'autres sources ou je demande de l'aide afin de la vérifier.
9. Je respecte les droits d'auteurs lors de la reproduction de documents (images, textes, musiques). J'indique mes sources lors de l'utilisation de ce type de données.
10. Avant d'imprimer un document, je demande l'autorisation à mon enseignant.
11. Je ne publie rien sur Internet avant que mon enseignant ne m'ait donné une autorisation.

Date et signature des parents	Date et signature de l'enfant

Gaëtan Willenegger, Directeur

* A moins d'avoir une autorisation particulière liée à un projet pédagogique spécifique.